

Weber Égalisation renforcée de fibres



- une chape d'égalisation/rénovation à base de ciment renforcé de fibres
- très fluide
- autonivelante

Weber Égalisation renforcée de fibres est la base pour les finitions de sol sur des substrats de mauvaise qualité. Le raccommodeur de notre gamme de revêtements de sol nivelle et solidifie tout sol en mauvais état. Weber Égalisation renforcée de fibres est particulièrement adapté à la finition des sols en bois. Weber Égalisation renforcée de fibres est autonivelant et convient pour le nivellement en couches de 5 à 50 mm d'épaisseur.

Domaines d'utilisation

- Mortier d'égalisation à base de ciment renforcé de fibres à appliquer sur des supports (stables) en bois, en béton, en pierre, à base de ciment et de sulfate de calcium, sur des films de construction et comme chape flottante sur un isolant.
- Convient particulièrement bien pour la rénovation de substrats anciens et problématiques. Idéal sur les planchers (d'étage) (stables) en bois.
- Weber Beamix Égalisation fibré peut également être utilisés en combinaison avec un treillis de renforcement sur un sol en bois stable.
- Convient en combinaison avec un chauffage par le sol (électrique) ou sur des chapes dotées d'un chauffage par le sol déjà incorporé.
- Weber Beamix Égalisation fibré doit être fini avec un revêtement de sol tel que de la moquette, du linoléum, du PVC, du parquet, du liège ou du carrelage.
- Pour des épaisseurs de couches de 5 à 50 mm.
- Ne convient pas comme couche de finition. Pour un usage intérieur.

Emballages

Sac en plastique de 20 kg

Couleur

Gris

CE classification

Weber Égalisation renforcée de fibres est marqué CE conformément à la norme EN 13813.

Outillage

Préparation : brosse douce/brosse à main, seau. Mise en œuvre : cuve à mortier haute et étroite, malaxeur électrique (environ 600 tr/min), fouet mélangeur, taloche flamande Weber, raclette.

Consommation

- Environ 1,7 kg de poudre par m²/mm d'épaisseur de couche.
- Exemple : épaisseur de la couche 15 mm, surface du sol 4 m², soit 1,7 kg x 15 mm x 4 m² = environ 102 kg.

Quantité d'eau

Utilisez 4 litres d'eau du robinet propre pour 20 kg de Weber Beamix Égalisation fibré.

Weber Égalisation renforcée de fibres

Informations supplémentaires

[ERROR READING XHTML FRAGMENT]

Conservation

12 mois à compter de la date de production si le produit est stocké au sec et dans son emballage d'origine fermé

Précautions d'utilisation

- Ne pas mettre en œuvre en dessous de 5 °C ni au-dessus de 25 °C. Les fenêtres et ouvertures doivent être fermées pendant la mise en œuvre pour éviter les courants d'air et un durcissement trop rapide du mortier.
- Après l'application du mortier, ventilez la pièce. La température du substrat et de l'environnement doit être supérieure à 5 °C jusqu'à une semaine après l'application.
- Des fissures peuvent apparaître en raison du tassement du substrat ou de grands écarts de température.
- Ne pas appliquer sur les systèmes de chauffage par le sol en fonctionnement. Coupez le chauffage par le sol 48 heures à l'avance.
- En cas d'applications flottantes, la compressibilité du panneau d'isolation ne doit pas être supérieure à 3 mm.
- Ne convient pas pour les applications extérieures.
- Ne pas utiliser sur les sols humides en permanence ou sujets à de l'humidité ascensionnelle.
- Weber Beamix Égalisation fibré n'a pas de fonction structurelle.

Conseils

- Pour les grandes surfaces, travaillez à plusieurs et répartissez les tâches.
- Utilisez le mortier d'Égalisation Weber Beamix sol design (4 - 30 mm) pour un nivellement/une couche de finition à séchage rapide dans la classification CT-C30-F7.
- Utilisez le mortier d'Égalisation Weber Beamix (1- 30 mm) pour un lissage standard dans la classification CT-C25-F5.
- Utilisez le sable-ciment Weber Beamix Chape liquide © (3 - 10cm) pour la coulée d'une chape en couches épaisses dans la classification CT-C16-F4.